

SOCIETE DE TIR "LE PLEUREUR"

Procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 12 mars 1993, café de la Ruinette à 1934 Le Châble

L'assemblée a été convoquée le 30 janvier 1993 et peut donc siéger valablement.

1. Souhaits de bienvenue

Le Président ouvre l'assemblée à 2020 h et souhaite la bienvenue à tous les membres. Il donne connaissance de l'ordre du jour et propose des modifications à l'ordre du jour soit que les points 5, 6 et 7 soient repoussés à 2115 h env. car la caissière est absente pour cause d'élections et que le point 14 B, élections au comité, soit ajouté. Ces modifications n'amènent pas d'objection.

1. Souhaits de bienvenue
2. Appel nominatif par feuille circulante
3. Nomination des scrutateurs
4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1992
5. Rapport de la Caissière, lecture des comptes
6. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes
7. Fixation des cotisations 1993
8. Rapports des responsables des disciplines
9. Rapport du Président
10. Rapport des délégués - Election d'un délégué
11. Activités 1993 et participation à un tir cantonal
12. Distribution des médailles de maîtrise et des prix
13. Tir de la Fédération 1992, rapport final
- 14.a. Présentations et admissions des nouveaux membres
- 14.b. Renouvellement et admissions comité
15. Divers et propositions individuelles
 - Bal
 - Budget 1993
 - Tir de maîtrise
 - Prix Rois du tir
 - ...
16. Clôture de l'Assemblée

2. Appel nominatif par feuille circulante

Le Secrétaire fait circuler une feuille de présence qui lui est ensuite retournée. 35 membres sont présents et 11 sont excusés sur un total de 152. (Voir annexe)

3. Nomination des scrutateurs

Sont nommés scrutateurs : J.-Clément Sarrasin et Pascal Moulin.

4. Lecture et approbation du procès-verbal de l'AG 1991

Le Secrétaire lit le protocole de l'AG 1992 qui est approuvé sans opposition.

8. Rapports des responsables des disciplines

Marc Voeuffray, excusé, a contacté Hilaire et l'a informé qu'il n'avait rien de spécial. Suivent les rapports de Georgy May et de Pascal Michaud. (Voir annexes)

9. Rapport du Président

Voir rapport annexe

10. Rapport des délégués

Joseph Pétricioli prend la parole au nom des délégués. (Voir annexes)

Hilaire informe l'assemblée que Bernard May a souhaité démissionner de ses fonctions pour cause de fortes activités professionnelles. Il demande si une personne est intéressée par ce poste. Devant l'absence de proposition, il déclare que J.-Ph. Christinat serait d'accord d'occuper cette fonction. L'assemblée approuve et l'intéressé également.

11. Activités 1993 et participation à un tir cantonal

Hilaire informe l'assemblée que les inscriptions aux divers tirs cantonaux ont été envoyées. Un problème se pose avec le Tessin car ils ont reçu trop d'inscriptions. Il verra pour s'inscrire éventuellement à un autre tir cantonal.

Bernard Corthay propose que quelqu'un se charge de récolter ces inscriptions afin de décharger Hilaire. Pascal Moulin précise que les inscriptions devraient se faire à la fin de la saison en cours et que le comité devrait mieux informer les tireurs, en automne, afin de s'inscrire au plus vite et bénéficier ainsi des rangeurs et des stands qui nous arrangeraient au mieux.

12. Distribution des médailles de maîtrise et des prix

Le Secrétaire informe qu'une erreur a été commise lors de l'établissement du challenge Mt-Brun. Le bénéficiaire pour 1993 est Bernard Corthay et non Serge Bolletti.

Le vice-président remet aux bénéficiaires les médailles de maîtrise et autres prix.

Le Président remet un souvenir à Marcel Coquoz, souvenir qui ne lui avait pas été remis lors du souper, à l'occasion de son accession au titre de membre d'honneur.

La caissière étant arrivée, l'ordre du jour reprend au point 5.

5. Rapport de la Caissière, lecture des comptes

La caissière donne lecture des comptes qui se bouclent avec un bénéfice de fr. 38'152.-- La part du tir de la Fédération est de fr. 33'829.-- soit un bénéfice d'exercice net de fr. 4323.--

Un résumé des comptes est remis aux membres présents. (Voir annexes)

Après un temps d'étude par l'assemblée, aucune question n'est posée.

6. Rapports des vérificateurs de comptes et décharge aux organes

Martin Gay donne lecture du rapport des vérificateurs des comptes, qui a été établi avec André Fellay. En résumé, les vérificateurs félicitent la caissière de son travail. Ils constatent avec plaisir un bénéfice et encouragent le comité à parvenir à l'équilibre des comptes. (Voir annexes)
Ils conseillent à l'assemblée d'approuver les comptes.
Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

7. Fixation des cotisations 1993

Le comité propose une augmentation de fr. 10.-- de la cotisation, notamment pour rattraper les augmentations du coût de la vie et permettre des recettes en prévision des baisses de rentrées qui ne manqueront de se produire ces prochaines années, que ce soit à cause de la disparition de sponsors ou des rentrées moindres qui viennent de l'armée.

Une discussion s'engage à ce sujet au cours de laquelle chacun s'exprime à ce sujet.

Au vote, l'assemblée maintient la cotisation à fr. 40.-- par 17 voix contre 5 et 13 abstentions.

Hilaire profite de l'arrivée du Président de Commune, M. Guy Vaudan et de Nicolas Meichtry, Député, pour leur souhaiter une cordiale bienvenue. Il les remercie d'assister à nos débats.

13. Tir de la Fédération 1992

Le Président du CO présente un rapport sur le tir de la Fédération 92. Claude Roux donne le détail des résultats financiers. (Voir annexes)

14. Présentations et admissions des nouveaux membres

14.a. L'Assemblée accepte les nouveaux membres suivants :

Actis Stéphane	11.03.65	Agt de police	1934 Villette
Carron Jean-Marc	13.08.50	Agriculteur	1934 Villette
Délez Olivier			1936 Médières
Djerbi-Carron Raymonde			1941 Vollèges
Fellay Louis	03.01.25	Retraité	1934 Bruson
Gailland Mathieu	23.07.69	Monteur-électricien	1936 Verbier
Gillioz Patrick			1936 Médières
Latapie Stéphane			1934 Bruson
May Gilbert			1936 Verbier
Moulin Pascal	01.05.57	Employé de commerce	1933 Sembrancher
Moulin Pierre-Martin			1933 Sembrancher
Roux Claude		Employé de banque	1936 Verbier

et prend note des démissions de

Aline Bessard de Vollèges (manque de temps)
Raymond Fellay de Fully (commodités pour Martigny)
Jean-Michel Michaud (manque de temps)

14.b. Renouvellement au comité

1. Georgy May a annoncé sa démission irrévocable lors de son rapport. Prévenu auparavant, le comité a pris contact avec quelques membres, sans résultat cependant. Personne ne se présente parmi l'assemblée. Le poste reste donc vacant et les tirs 50 m seront confiés à leur responsable respectif.
2. A propos du poste vacant de responsable petit calibre, le comité note que Pascal Michaud a assumé à pleine satisfaction cette tâche durant l'année 1992. Cependant, il désire que quelqu'un d'autre s'en charge. Contacté préalablement, Bernard Michaud se dit prêt à reprendre ce poste. Il est acclamé par l'assemblée.

15. Propositions individuelles et divers

1. La parole est donnée à M. Guy Vaudan. Il salue l'assemblée et la félicite pour l'organisation du tir de la fédération. Il profite de sa présence pour remettre de la part de la commune un cadeau pour le cinquantenaire de notre société à notre Président et réparer ainsi l'oubli de l'an passé. Très chaleureusement applaudi par les membres, il souhaite longue vie et tout de bon à notre société. Il relève le rôle important joué par les sociétés locales dans la vie sociale communale et assure que la commune continuera à les soutenir dans la mesure de ses moyens. Hilaire Besse le remercie au nom de tous.
2. Vu le résultat obtenu par le bal en 92, le comité propose de le reconduire cette année. P.-Yves Besse s'en occupera mais demande que plus de membres y participent.
3. Le Secrétaire remet à chacun une proposition de budget. Après présentation et explications, ce dernier est accepté. A relever qu'il s'agit de la première année qu'un budget structuré est présenté et qu'il y aura certainement des corrections à apporter.
4. Le tir de maîtrise de l'an passé n'a pas donné toute satisfaction. Le comité propose la création d'une sous-commission pour cette organisation. Les 2 P.-Yves Besse, Pascal Moulin et Bernard Corthay s'en chargent et présenteront un projet au comité. La date serait fixée une semaine avant les championnats VS individuels, soit vers le 21 août.
5. Afin de récompenser les tireurs qui entrent en compte pour les classements de rois du tir, le comité propose que soient fixées les récompenses de la manière suivante et ce, pour de nombreuses années. Les 3 premiers recevraient des prix d'une valeur de fr. 70.--, 50.-- et 30.-- et les suivants, des bons d'achat de fr. 25.-- Comme aucune autre proposition n'est proposée, ce principe est accepté.
6. Le comité informe que la munition nous est facturée, par l'armée, plus chère cette année et que les prix doivent être revus à la hausse. La GP 11 passe de fr. 20.-- à fr. 23.--, la F90, de fr. 17.-- à fr. 19.-- et la munition pistolet de fr. 9.-- à fr. 10.--. La taxe d'utilisation des cibles, versée à l'association, n'est pas prise en compte dans le calcul de ce prix de vente.
7. La SSC organise un concours de section aux distances de 300 et 25 m. Le Président encourage chacun à y participer.
8. Le Secrétaire demande si quelqu'un s'intéresse au tir Calgary 300 m, qui est un tir semblable au Vancouver. Devant le manque évident d'intérêt, aucune inscription ne sera demandée.
9. Le comité informe que les BVR seront introduits cette année. Ceci nous permettra d'éviter des

frais postaux et bancaires. Claude Roux informe chacun des différentes taxes perçues en fonction des modes de paiements choisis. En résumé, chacun est invité à payer à l'aide des bulletins reçus et ce, afin de faciliter le travail de la Caissière.

10. Pascal Moulin nous donne des explications quant à la participation au CSG et au tir en campagne qui déterminent, pour le canton, le nombre de groupes auxquels le Valais a droit pour le CSG. Selon les calculs établis par le comité cantonal, il apparaît qu'il est très important que la participation à ces tirs soit importante en 93 afin d'assurer les 21 groupes auxquels nous avons droit sur le plan suisse. Un appel est lancé pour que chacun amène d'autres personnes à participer à ces tirs. Une carte couronne a été introduite au pistolet afin de ne pas désavantager les tireurs qui tirent le CSG à 2, voire 3 disciplines, et qui auraient droit à chaque fois à la médaille.

11. Une dizaine de personnes sont choisies dans la salle pour nous représenter à l'assemblée cantonale qui se déroulera à Monthey le 21 mars.

12. Une information rapide est donnée quant à une manifestation organisée devant le Palais Fédéral à Berne par la SSC afin de contrer les initiatives du 6 juin contre l'armée. Les informations complètes seront affichées au stand.

13. Bernard Michaud regrette la faible participation des JT aux divers tirs que nous organisons. Les moniteurs en sont conscients et vont tenter d'y remédier.

14. Maurice Besse regrette que le tir d'ouverture n'ait pas été annoncé plus tôt. Il s'ensuit un entretien avec Nicolas Meichtry, lui-même et Hilaire à propos des redevances retournées par l'association à la société pour l'organisation de divers tirs et le bénéfice cantine. Comme annoncé lors du rapport des délégués, l'association nous ristournera, en 1993, fr. 4.-- par tireur obligatoire 300 m sur la base du décompte 1992. Maurice se déclare d'accord pour organiser à nouveau le tir d'ouverture.

15. Jean-Marie Michellod remercie tous ceux qui l'ont aidé en 92 pour l'organisation des tirs obligatoires. Il cite le rapport de l'officier fédéral qui relève la bonne organisation. Il demande plus de sérieux, notamment de la part de ceux qui seraient tentés de tirer pour d'autres et met en garde sur les ennuis possibles pour la Sté si l'armée devait être amenée à prendre des sanctions.

16. Quelques membres posent encore des questions à Nicolas sur l'agrandissement du stand et la ristourne accordée par l'association. Nicolas relève que le projet doit prendre en compte le nombre de tireurs prévus, la baisse des recettes militaires, l'augmentation du prix des munitions et d'autres paramètres. Le projet de base prévoit l'ajout de 2 cibles, ce qui permet de rester sur 1 étage. Maurice Besse prend la parole pour souligner que si l'agrandissement se concrétise, il serait bon que l'avis des tireurs soit sollicité afin d'éviter des erreurs telles que celles commises lors de la construction. Il est toutefois d'accord sur un agrandissement adapté aux besoins futurs. Paul Gay relève qu'il est, pour une fois, d'accord avec Nicolas. Il défend l'option 10 cibles. Bernard Corthay désire savoir si l'agrandissement serait effectué même si les 2 communes ne venaient pas. Nicolas répond qu'en principe Bovernier vient et que l'agrandissement se fait à cette condition. La capacité serait alors suffisante pour accueillir Orsières. Pascal Moulin soutient les 10 cibles et relève qu'il est important d'avoir un stand qui a une bonne rentabilité. 10 cibles permettraient aussi l'accueil de divers tirs de la Fédération.

17. Pascal Moulin garde la parole et explique que notre société doit se préparer à des rentrées moindres ces prochaines années. Il est dès lors important d'organiser des tirs qui se révèlent payants. Le stand est bien situé et ne dérange pas beaucoup de monde. Il sera étudié la possibilité d'organiser un tir nocturne et propose que quelques tireurs se rendent à Concise cet automne où se déroule un tir nocturne important. Affaire à suivre donc.

18. Clôture de l'Assemblée

Le président clôt l'assemblée à 2240 h. et la Sté offre une tournée générale.

Le Président : Le Secrétaire :

H. Besse J.-Ph. Christinat

Annexes :
Contrôle des présences
Rapport des responsables des disciplines
Rapport du Président
Rapport des délégués
Résumé des comptes
Rapport des vérificateurs des comptes
Rapport du Président du CO du tir de la Fédération 1992 et comptes

Rapport du Président de la Sté de tir Le Pleureur 1992

Je remercie tous les membres présents à cette assemblée générale 1993 ainsi que tous les membres du comité pour leur travail et leur excellente collaboration durant l'année écoulée.

Ma reconnaissance va aussi au concierge du stand et à tous les membres qui se sont dévoués à la réussite des tir et plus particulièrement au tir de la Fédération.

Un merci spécial aux moniteurs et instructeurs jeunes tireurs pour la parfaite organisation et la réussite de leurs cours. 8 JT à 300 m et 9 JT au pistolet se sont initiés cette année à notre sport.

Félicitations à Pascal Moulin pour sa brillante élection à la présidence de la fédération des sociétés de tir du Bas-Valais.

Je tiens à relever la magnifique organisation du tir des vétérans au petit-calibre par grand-papa (Willy Perraudin) et son équipe. Merci à tous pour l'exemple fourni à la jeune génération.

Je voudrais aussi relever quelques résultats honorables pour notre société :

- le titre de vice-champion valaisan et la médaille d'argent obtenus au F90 par le groupe Les Copains, composé de Serge Bolletti, André Fellay, Daniel Bessard, David Dumoulin et P.-Yves Besse.
- le titre de vice roi du tir historique de Finges obtenu par Robert Besse qui a également obtenu le meilleur résultat valaisan au tir obligatoire à 50 m. Pour cela, et pour ses résultats obtenus aux tirs obligatoires 300 et 50 m et aux tir en campagne 300 et 50 m, il se voit attribuer par la SCTVS le challenge "Colonel Meylan" avec 348 pts sur 378.
- le titre de roi du tir de la Fédération a été conquis par P.-Yves Besse à 300 m.

Je voudrais tous vous encourager à battre le records du stand, 99 pts en 10 cps à 10 pts, détenu par Robert et P.-Yves Besse.

Pour conclure, je remercie encore tous ceux qui m'ont aidé durant la saison et vous souhaite à tous une bonne saison de tir 1993.

Merci de votre attention.

Rapport du tir de la Fédération 1992 à l'intention de l'AG de la Sté de tir Le Pleureur, 12 mars 1993

Suite à la décision de notre comité d'organiser le tir de la Fédération 92 à l'occasion du cinquantenaire de notre société, il a fallu passer des résolutions aux actes.

Heureusement, les bonnes volontés ne manquent pas et déjà le 17 avril 1991, le comité d'organisation se réunit pour la 1ère fois. Pour mémoire, je vous rappelle les différents dicastères et leur(s) responsable(s) : Il s'agit de

Présidence	:	J.-Ph. Christinat
Vice-présidence	:	Bernard Corthay
Secrétariat	:	Pascal Michaud
Caisse	:	Claude Roux
Bureau de tir	:	Hilaire Besse
Cantine, armurier, sécurité	:	Willy Perraudin et Marc Voeuffray
Stand 300 m	:	Maurice Besse
Stand 50 m	:	Georgy May
Publicité, relations publiques	:	Nicolas Meichtry

Ce comité s'est auto composé sous la direction de notre président de société, Hilaire Besse. La tâche nous fût heureusement facilitée car plusieurs de ces membres étaient déjà membres du CO du tir de la Fédération de 1985.

A quelques reprises, nous nous sommes réunis pour préparer cette fête. Les séances ne furent pas toujours ennuyeuses et je me rappelle de certains points de vue divergents qui permirent à chacun de mesurer son sens de tolérance et de compromis et surtout, je n'en doute point, de s'enrichir.

Il fallut de tout cela, et de longues journées, de soirées de travail à chacun, pour aboutir à ce qui fût, grâce à la collaboration de plus de 100 personnes, un succès. J'en veux pour preuve les échos récoltés et la bonne ambiance qui régna durant les jours de tir.

Nous avons essayé d'apporter un certain nombre d'innovations tant dans la manière que sur la forme, par exemples pour le motif de la médaille, la prospection publicitaire ciblée, l'introduction du 25 m, le traitement sur ordinateur des résultats - grâce à l'aide de Pierre-Yves Sarbach qui s'en était occupé en 1991 à Collombey - la remise des médailles à la cantine mais qui n'a pas été possible à cause des conditions météorologiques - une amélioration du confort à la cantine par la réduction du bruit et j'en oublie certainement.

A l'heure du bilan, nous relevons que 720 tireurs à 300 m (33% HorsFéd.) et 227 au pistolet (45% HF) ont répondu de toute la Suisse romande à notre invitation. Le tir dégage un résultat net de plus de fr. 9'000.-- et le carnet de fête de fr. 32'000.-- Le souper de fin d'année et l'assemblée de la Fédération ont été payés de ce compte. Le profit pour la société est de fr. 37'000.--

Au vu de ces résultats, je remercie encore vivement tous ceux qui ont collaboré, de près ou de loin mais toujours dans l'esprit d'aboutir à une belle fête, qu'ils soient membres ou non de notre société, du travail qu'ils ont effectué. Je tiens à relever le soutien que nous a fourni l'administration communale, par son Président Willy Ferrez et les membres de son Exécutif, ainsi que nos sponsors principaux BAT, la BPS et tous les autres.

J'encourage, les jeunes, les "un peu moins jeunes" et les "grands-papas", à se présenter nombreux lors de la prochaine organisation afin de faire encore mieux.

Au nom de mon comité, encore une fois merci à tous !